

Bundesversammlung

Assemblée fédérale

Assemblea federale

Assamblea federala



Le secrétaire général
CH-3003 Berne

Monsieur
Denis Erni
Case postale 408
1470 Estavayer-le-Lac

Le 3 juillet 2018

Vos lettres adressées au président du Conseil national, M. Dominique de Buman

Monsieur,

Le président du Conseil national, M. Dominique de Buman, a bien reçu vos lettres du 26 juin et du 30 juin 2018 dont il a pris connaissance. Il nous a prié de vous communiquer ce qui suit:

Les Commissions de gestion (CdG) exercent, au nom de l'Assemblée fédérale, la haute surveillance sur le Conseil fédéral et l'administration fédérale, les tribunaux fédéraux et les autres organes ou personnes auxquels sont confiées des tâches de la Confédération (art. 169 de la Constitution fédérale en relation avec l'art. 26 de la loi sur le Parlement).

Les requêtes de citoyens sont examinées par les CdG du point de vue de la haute surveillance parlementaire, conformément à l'art. 129 de la loi sur le Parlement. Il s'agit d'une voie de droit informelle qui ne donne droit au plaignant ni à un règlement ni aux droits de partie.

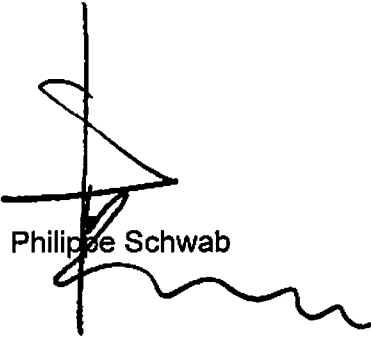
Étant donné que les CdG exercent leurs tâches de haute surveillance en toute autonomie et indépendance au nom de l'Assemblée fédérale, le président du Conseil national n'a aucune possibilité de contrôler ou d'évaluer leurs activités. En vertu de l'art. 129 de la loi sur le Parlement, les CdG traitent les requêtes de citoyens directement et de manière définitive.

Indépendamment de ce qui précède, nous devons constater que les éléments que vous exposez dans vos courriers ne permettent pas d'apprécier en quoi les CdG auraient manqué à leur devoir légal. En fait, vos écrits présentent des considérations assemblées selon une motivation difficilement compréhensible, avec des digressions sur de très nombreux sujets.

C'est pourquoi le président du Conseil national ne répondra plus à aucun de vos courriers.



Nous vous remercions d'en prendre bonne note et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



Philippe Schwab